

La genèse médiévale d'une figure de l'épiscopat de Gap: saint Arnoux (c.1065-c.1079)

Olivier Hanne

▶ To cite this version:

Olivier Hanne. La genèse médiévale d'une figure de l'épiscopat de Gap: saint Arnoux (c.1065-c.1079). Les évêques de France au XXe siècle, Sep 2011, France. pp.1-11. halshs-00995817

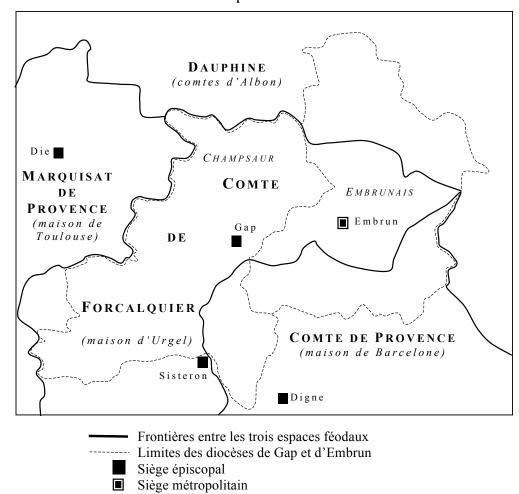
HAL Id: halshs-00995817 https://shs.hal.science/halshs-00995817v1

Submitted on 26 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La genèse médiévale d'une figure de l'épiscopat de Gap : saint Arnoux (c. 1065 – c. 1079)

Carte du Haut-Dauphiné à la fin du XI^e siècle



Le Haut-Dauphiné est un espace qui, au Moyen Âge, a de fortes caractéristiques naturelles, mais aussi politiques et religieuses. Cette région de marche mouvante entre le royaume de France et l'Empire est aussi un espace de transition entre plusieurs provinces appelées à une puissance grandissante : la Savoie, le Dauphiné, la Provence, et les influences culturelles y sont aussi bien italiennes, françaises que provençales. Sur le plan ecclésiastique, elle correspond aux diocèses de Gap et Embrun, le second étant une métropole antique. Comme dans tout l'Empire, l'évêque est dans sa ville à la fois l'autorité ecclésiastique et le seigneur temporel.

Mais dans le Gapençais, il doit composer avec les ambitions des comtes d'Albon – futurs Dauphins de Viennois –, très présents dans le Champsaur à partir du XI^e siècle, et celles des comtes de Forcalquier auxquels l'évêque doit hommage, mais dont les officiers, notamment le victomte de Gapençais, ont du mal à s'imposer. L'épiscopat d'Arnoux est l'un des premiers à saillir de la carrence des sources historiques dans ce Haut-Dauphiné médiéval complexe¹.

La vie de saint Arnoux – ou Arnulphe –, patron de la cathédrale de Gap et du diocèse depuis le XIV^e siècle, est entourée de mystères. Les dates de son épiscopat ne paraissent que purement indicatives, et seule sa mort en 1079 fait l'objet d'un relatif consensus². Cette méconnaissance doit être attribuée à la pauvreté des sources le concernant. Un seul acte diplomatique a été conservé, lorsqu'il fut témoin au concile réformateur d'Avignon aux côté du légat Hugues Blanc, le 5 avril 1066³. Au cours de cette assemblée, l'évêque de Sisteron Gérard Chevrier fit une donation en faveur de Forcalquier, à laquelle son collègue souscrivit comme témoin : « Arnoux, évêque de Gap, confirme⁴ ».

L'hagiographie fournit sur lui deux vies de saint. La *Vita I*, datée de la seconde moitié du XII^e siècle, appartient à un manuscrit du début du XIII^e siècle conservé à la Biblioteca Angelina de Rome (Angelica n° 1269, p. 331-334), mais issu des chanoines réguliers de Saint-Maurice-en-Valais⁵. L'auteur, resté anonyme, était d'origine gapençaise, comme l'atteste sa connaissance du contexte local. Il s'agissait certainement d'un chanoine de la cathédrale : il écrit pour des « frères » (*fratres*) afin d'éveiller en eux la dévotion envers Arnoux, et leur présente un texte qui devait être lu en leçons durant l'office. À la fin du XII^e siècle, cette *vita* fut recopiée au monastère de la Sainte-Trinité de Vendôme, où Arnoux avait été moine. Les religieux firent alors commande à un hagiographe local d'une autre vie du saint, d'inspiration plus monastique et centrée sur le Vendômois. La *Vita II*

¹ Le premier évêque légendaire de Gap est saint Demetrius, dont la fête était célébrée le 26 octobre. Jusqu'à la fin du X^e siècle, la vie des évêques gapençais est largement méconnue.

² Sur le début de son épiscopat, la bibliographie hésite entre 1063, 1064, 1065, 1070 et 1074. Pius B. GAMS, donne 1063 pour son avènement et fixe sa mort au 19 septembre 1070, *Series episcoporum ecclesiae catholicae*, Regensburg-Ratisbonna, 1873-1886, p. 552. Le chanoine ALBANES le consacre en 1065 et le fait mourir vers 1078, *Gallia christiana novissima*, I, Montbéliard, 1895, col. 467-472.

³ Noël DIDIER, Les Églises de Sisteron et de Forcalquier du XI^e siècle à la Révolution, Paris, 1954, p. 181-184.

⁴ Biblothèque de Carpentras, manuscrit 502; *Regeste Dauphinois*, éd. Ulysse CHEVALIER, I, Valence, 1913, n° 2022.

⁵ Nous utilisons le texte édité par Jean-Hervé FOULON, « Recherches autour du dossier hagiographique de saint Arnoux, évêque de Gap (mort avant 1079) », in *Analecta bollandiana*, n° 125-2, déc. 2007, p. 321-55. Nous le notons *Vita I*, suivi de la référence à la ligne.

gomme donc les traits gapençais, amplifie l'identité religieuse d'Arnoux et les conventions hagiographiques, jusqu'à essayer d'en faire un martyr⁶.

Le récit de la *Vita I* commence en rappelant les difficultés de l'Église de Gap:

Au temps où Alexandre [II] de bienheureuse mémoire s'acquittait de l'office apostolique [1061-1073], et où l'Église de Gap était privée du soutien pastoral en raison de l'intronisation simoniaque de Ripert de Mévouillons [vers 1053], dont la voracité avait été depuis longtemps exercée, sur le conseil rendu de tout le peuple, le clergé de ladite Église se rendit en présence du susdit pape, afin qu'il daigne prendre pitié de leurs peines (*Vita I* : 1-5)⁷.

Ripert, l'évêque de Gap concubinaire, avait obtenu sa charge grâce à la concussion et en profitant du soutien des puissances temporelles, forfait condamnable d'hérésie et contre lequel se battait la papauté depuis Léon IX (1048-1054)⁸. Le diocèse avait été placé sous interdit et l'évêque excommunié, ainsi que le confirme Alexandre II dans une lettre à l'Église gapençaise vers 1063:

Au clergé et au peuple de Gap. Sachez que Ripert, l'envahisseur de votre Église, a été attaché par nous dans les chaînes de l'excommunication et retranché de la communion de la sainte Église. En outre, nous interdisons par notre autorité apostolique tous les offices ecclésiastiques dans l'ensemble de votre diocèse, sauf le baptême, et que l'on ne célèbre nullement l'office des morts, jusqu'à ce que vous chassiez du milieu de vous ledit fils d'iniquité ou que vous en élisiez un autre qui soit digne et idoine⁹.

Le prélat, noirci à loisir par l'historiographie locale, apparaît dans plusieurs donations pieuses. Le 2 mars 1053, il témoigne pour un acte du comte de Forcalquier en faveur de l'Église d'Embrun, puis à un autre du 1^{er} juillet 1055 pour l'abbave de Saint-Victor de Marseille. En 1060 lui, sa mère et ses trois frères font une donation au même monastère 10.

⁷ La Vita II a commis une faute de copie sur ce passage: « l'Église de Gap était privée de l'assistance du soin pastoral en raison de la découverte de l'intronisation d'un simoniaque » (99D). La phrase symoniaca Riperti Medullionensis intronizatione (Vita I) a été transformée en simoniaca reperta intronizatione cujusdam (Vita II).

⁶ Acta Sanctorum, 19 septembre, VI, Anvers, 1757, p. 95-101, vie éditée par Mabillon en 1701. Nous la notons Vita II, suivi de la référence à la page. Cf. Jean-Irénée DEPERY, Vie de saint Arnoux, évêque et patron du diocèse de Gap, Gap, 1845.

⁸ Les dates d'épiscopat de Ripert sont incertaines, Pius B. GAMS donne 1060-1063 (p. 552), et VALLON-CORSE 1054-1065, Histoire des évêques de Gap, repris par Paul GUILLAUME dans Plaquettes alpines, nº 20, Gap, 1884, p. 384 et suivantes. Mais les signatures de Ripert contraignent à avancer le début son épiscopat à 1053 au moins.

⁹ Gallia christiana novissima, I, Instrumentum, n° 10, col. 277.

¹⁰ Marcellin FOURNIER, Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiènes : et particulière de leur métropolitaine, Ambrun, édité par Paul GUILLAUME, I, Paris-Gap, 1890, p. 635-637 (Regeste dauphinois, I, nº 1904); Benjamin GUERARD, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, I, Paris, 1857, n° 153, p. 179-180, et II, n° 730, p. 71-73 (Regeste dauphinois, I, n° 1913 et 1953). On l'a accusé d'avoir mené grain train et d'avoir eu femme et enfants en l'identifiant dans une charte de Saint-Victor de Marseille, mal datée (1080 ? XIe siècle ?), où un certain Ripert donne l'église de Saint-Antoine dans le territoire des Mées à Saint-Victor : « moi Ripert, et mon épouse Béatrice, et mes fils Ripert, Isnard, Pierre, Raymbaud et Hugues, nous donnons à Dieu, à sainte Marie et à saint Victor », etc. (GUERARD, Cartulaire, II, n° 711, p. 56-57). Mais cette

Au XI^e siècle, les chapitres de chanoines, qui constituent les collaborateurs directs de l'évêque, forment aussi le corps électoral qui les désigne. À Gap, le chapitre cathédral semble constitué et organisé dès la fin du X^e siècle, puisque l'évêque Férald, par un acte du 27 mars 1029, consacre l'église Saint-André de Gap et la concède aux clunisiens, décision prise « avec les chanoines de notre ville », « à la demande du seigneur Arbiter, chanoine de Sainte-Marie [c'est-à-dire la cathédrale] ». Signent alors, outre l'évêque, sept chanoines et l'archidiacre, administrateur principal de la communauté¹¹. Parce qu'ils étaient responsables de l'élection de Ripert, issu de la famille seigneuriale de Mévouillon dans le sud-ouest du diocèse, c'était aux chanoines de choisir un autre évêque, comme les y autorisait la lettre d'Alexandre II. Le chapitre, soutenu par le pape, fut donc à l'origine de la procédure de déposition de Ripert et de l'avènement d'Arnoux.

Une délégation du chapitre cathédral partit à Rome afin de réclamer un nouvel évêque et la levée de la sanction contre le diocèse. Or, Alexandre II connaissait un certain Arnoux, un saint homme, originaire de Vendôme¹² et qui demeurait au monastère de Sainte-Prisque de Rome, sur l'Aventin. Arnoux avait toutes les qualités intellectuelles et morales pour être désigné :

Issu d'une famille noble, de libre naissance, soigneusement érudit dans les lettres divines, il fut nourri près du susdit bourg de Vendôme dans le monastère de la Sainte-Trinité par des hommes saints sous l'obéissance de l'abbé (*Vita I* : 12-15).

Selon les canons, il était important que le candidat à l'épiscopat ait une instruction biblique et qu'il ne fût pas un serf. S'il était moine, il fallait écarter les religieux instables et désobéissants. Alexandre II se tourna naturellement vers Arnoux :

Le pape, voulant satisfaire leur prière, demanda au saint homme d'accepter le soin de l'épiscopat de Gap, car il savait qu'il pourrait résister aux forfaits tyranniques par la sainteté de sa vie et supporter toutes les adversités grâce à l'ardeur de son âme (*Vita I* : 19-23).

Après avoir cherché à refuser, Arnoux finit par accepter la mission pontificale et fut bientôt reçu à Gap « par les âmes du peuple en joie » (*Vita I* : 29). La date de son arrivée dans le diocèse ne peut être que déduite et approximativement fixée à 1064-1065.

Loin de suivre le canevas de la *Vita I* qui constitue pourtant sa seule source, la *Vita II* élabore une longue première partie sur la vie bénédictine d'Arnoux avant sa nomination, partie inspirée par des conventions hagiographiques et monastiques, sans rapport avec une quelconque

identification n'a rien de certain.

¹¹ Gallia christiana novissima, I, Instrumentum, n° 8, col. 274-275, tiré du manuscrit 504 de la Bibliothèque de Carpentras, II, p. 47; Paul GUILLAUME, Notice historique et documents inédits sur le prieuré de Saint-André de Gap, Gap, Impr. Hoffmann, 1882, p. 249 et suivantes.

¹² Vindocinensis tamen fuerat natione (Vita I:9).

information concrète. Le biographe précise qu'Arnoux était oblat à la Sainte-Trinité de Vendôme, peut-être sous l'abbé Oderic (1046-1082). Éduqué sur place, il y manifesta tout jeune un grand sens de l'humilité et de la vie religieuse. « On ne voyait aucun signe de mal dans ses actes, malgré sa jeunesse » (*Vita II* : 98A)¹³. Il voulut se faire pauvre et s'abreuver à la source divine. Sa sainteté était déjà acquise grâce à la vie monastique :

Il était en effet disposé dès l'aurore à la piété, d'une grande prudence, fécond en humilité, glorieux en chasteté et pudeur, armé de sobriété, calme et pacifique. Il éprouvait sa chair dans les jeûnes, tenait à ce que son corps soit au service de son esprit, toujours premier à obéir (*Vita II*: 98C).

Dans la *Vita II*, l'abbé du monastère va à Rome auprès du pape Alexandre II « pour une affaire concernant le monastère » (98D), certainement afin d'obtenir la confirmation de l'exemption du monastère donnée en 1063. Mais Oderic emmène avec lui Arnoux dont il ne veut se séparer en raison de ses mérites. Le pape tombe aussitôt en admiration devant le jeune homme et en reconnaît la sainteté. Il le prie de demeurer à Rome, auprès de lui, « afin qu'il puisse jouir souvent de la vision du saint homme, de sa grâce et de son utile conversation » (98E). À la demande du pape, Arnoux se retrouva donc moine dans le monastère de Sainte-Prisque. Prenant modèle sur le jeune ascète, le pontife se mit lui-même à vivre dans la pauvreté et l'humilité. C'est alors que la délégation gapençaise parvint à Rome :

La grâce divine venant à son aide, le pape ne trouva dans sa conscience pas plus digne par l'honnêteté, les mœurs et la sagesse que le bienheureux Arnoux (*Vita II* : 99E).

Amplifiant la description de son caractère dans la *Vita I*, l'autre biographie assure qu'Arnoux, une fois évêque, « ne changea pas la pauvreté de son âme, mais resta simple et humble, miséricordieux et aimable, cherchant l'avantage de tous, brûlant de ne rien garder pour lui » (99F).

Sur l'origine d'Arnoux et son accès à l'épiscopat, les deux biographies proposent donc des points de vue différents : la *Vita I* est gapençaise et considère la venue d'Arnoux en fonction des difficultés locales, liées à l'épiscopat dramatique – ou dramatisé – de Ripert, tandis que la *Vita II* construit un récit monastique où Arnoux apparaît comme un archétype de saint religieux. Le seul point commun entre les deux est la forte présence de la papauté dans la promotion d'Arnoux, aspect particulièrement souligné dans la *Vita II*.

Sitôt installé, Arnoux multiplie les prodiges auprès de ses fidèles :

Alors que l'homme de Dieu allait visiter dans son diocèse Valernes pour en consacrer le temple, qui est un bourg loin d'être misérable comparé à la pauvreté

¹³ Le mot *puer* (désignant le garçon entre sept et dix-sept ans) est répété cinq fois.

de notre terre, on lui apprit que quelqu'un, alors qu'il travaillait dans ladite basilique, avait rendu l'esprit en raison d'une mauvaise chute $(Vita\ I: 34-37)^{14}$.

Arnoux arrive immédiatement, asperge l'homme d'eau bénie, lui fait le signe de croix et le ressuscite. « Aussitôt, la rumeur de sa vertu se diffusa à travers le bourg » (*Vita I* : 38). Le jour même, il guérit aussi un aveugle. Le clergé de la cathédrale, responsable de sa désignation comme évêque et de la rédaction de son hagiographie, participe dès le début à la publicité autour de sa réputation de thaumaturge : « Cet autre fait éclatant nous ayant été rapporté par un chapelain de notre église, nous comprîmes que nous ne pouvions plus garder le silence ». Son action épiscopale semble se résumer à des actions miraculeuses édifiantes, lesquelles sont recopiées telles quelles dans la *Vita II* ¹⁵. Celle-ci ajoute toutefois un miracle – « inconnu des Gapençais, dont il avait été évêque » (100D) –, celui d'un enfant mort noyé près de Vendôme, ressuscité par Arnoux.

Comme beaucoup de prélats du XI^e siècle marqués par la réforme ecclésiastique, Arnoux fut aussi confronté à la violence féodale, contre laquelle luttait l'Église depuis la mise en place de la Trêve de Dieu, un siècle plus tôt. Il entra ainsi en conflit avec les agents du comte de Forcalquier, ces vicomtes de Gap qui résidaient à Charance, ou plus sûrement avec l'un de leurs hommes de main, un certain Laidet, qualifié de *miles*¹⁶.

Quelques jours avant sa mort, de juste mémoire, il convient de rappeler qu'il plaça sous anathème un *miles* nommé Laidet, car il avait mutilé un de ses chanoines par une torture très cruelle (*crudelissima maceratione*). Il était du château de Charance, lequel fut condamné en même temps, puis ensuite détruit de fond en comble par les Gapençais et contraint de passer juridiquement en possession de la ville, de sorte qu'il devint la demeure des bêtes sauvages et des oiseaux (*Vita I*: 53-58).

Enchaîné par l'excommunication, Laidet fit le pèlerinage à Rome après la mort d'Arnoux et voulut se faire passer pour pardonné :

De retour, il disait avoir été absous. Il entra dans l'église de Saint-Jean-le-Rond [ancien baptistère de Gap face à la cathédrale], où le corps du saint avait été inhumé, afin de l'insulter. Beaucoup sortirent, émus de ses invectives contre le saint homme, mais lui entra dans la basilique de la sainte Marie mère de Dieu [la cathédrale], soi-disant pour prier. Mais, de même que le Seigneur a dit : *Je suis la vengeance et la rétribution* (Rom 12, 19), et : *Celui qui vous rejette me rejette* (Luc 10, 16), il le tua misérablement, au moyen d'une perche tombée du sommet du toit, laquelle frappa la tête du blasphémateur, coupant net sa langue mordante (*Vita I* : 60-66).

¹⁴ Valernes, au sud de la Durance et du diocèse, face à Sisteron, faisait au XII^e siècle partie du comté de Provence. Saint-Victor de Marseille y contrôlait trouvait le prieuré Saint-Érège.

¹⁵ Ainsi, le miracle de l'ouvrier tombé mort et ressuscité (100C).

¹⁶ À cette époque, le terme ne désigne pas encore le chevalier au sens noble du terme, mais plutôt un soldat, membre d'une clientèle seigneuriale, et auquel l'Église tente d'imposer une nouvelle éthique, cf. Jean FLORI, *L'idéologie du glaive. Préhistoire de la Chevalerie*, Genève, Droz, 2010 (rééd.), p. 112 et suivantes.

Dieu manifesta ainsi sa justice à travers le défunt évêque. À sa mort, Arnoux fut inhumé dans la chapelle Saint-Jean-le-Rond. Ses biographes notent que les miracles se multiplièrent sur sa tombe, touchant souvent à la cécité : un Allemand (*theutonicus*) aveugle vint à Gap se recueillir durant un an sur sa tombe avant d'être guéri ; une pauvre femme de la ville fut elle aussi miraculée. Devant le succès de son culte, l'évêque Armand voulut translater son corps vers 1104 pour développer le pèlerinage sur sa tombe 17 :

Trente années après la disparition du saint homme, il plut au clergé et au peuple de Gap de placer le corps bienheureux dans un endroit plus éminent de la basilique, à savoir sur un *pulpitum*¹⁸ (*Vita I* : 101-103).

Mais cet évêque, un ancien moine (*sic*), n'est connu que par ce texte et n'apparaît pas dans les listes épiscopales. Celles-ci présentent toutefois un vide entre Odilon, mentionné en 1085, et Isoard, évoqué en 1105. Armand aurait-il été évêque à cette époque? Quoi qu'il en soit, il fit procéder à l'ouverture du tombeau et découvrit le corps d'Arnoux intact. La *Vita II* précise qu'on retrouva son bras encore sanglant. Armand ordonna alors la mutilation publique de la main du cadavre afin de constituer des reliques vénérables :

Il trouva le corps intact et le vêtement sans corruption. Tous ceux qui étaient là le virent et, afin que la vérité soit manifestée, on coupa un bras du saint corps et on le conserva en dehors du sépulcre pour servir à la mémoire de la postérité (*Vita I* : 108-110).

La *Vita II* traite l'épisode de persécution par Laidet en deux séquences, chacune correspondant à un personnage différent et non à Laidet seul, lequel n'est pas nommé. Dans une première séquence, un homme insulte Arnoux et meurt, puni par Dieu :

Il y avait un persécuteur méchant qui méprisait les clés [c'est-à-dire les condamnations] de la sainte mère Église. Alors qu'Arnoux avait déjà lancé contre lui la sentence d'excommunication, il s'était moqué du saint évêque et de sa sentence ; saisi d'une maladie grave, il fut emporté honteusement à la fin par une mort brutale (*Vita II* : 100A).

Dans la seconde séquence, trois changements s'opèrent par rapport au récit de la *Vita I* : l'oppresseur ne s'en prend pas à un chanoine mais à Arnoux lui-même ; la torture subie concerne précisément le bras de l'évêque ; ce bras est coupé non après sa mort pour en faire des reliques mais par l'agresseur :

Un téméraire fils d'iniquité, séduit par un esprit démoniaque, dirigea la violence de sa main contre le saint père [Arnoux] et lui trancha le bras (*Vita II* : 100BC).

¹⁷ Gallia christiana novissima, I, p. 471.

¹⁸ Terme qui désigne en principe un ambon, mais ici plus sûrement un édicule surélevé.

Cette source accentue ainsi la figure hagiographique d'Arnoux pour en faire un modèle de martyr, ou du moins de confesseur de la foi, subissant les tortures au nom du Christ.

Les différences entre ces deux vies correspondent non pas à une distorsion d'informations entre leurs auteurs, mais bien à des objectifs spécifiques à chaque rédaction pour des publics différents. En raison de ses extrapolations, de ses erreurs et de son éloignement de Gap, la Vita II ne peut servir à décrire la nature réelle de l'épiscopat d'Arnoux. Tout au plus permet-elle de montrer que son culte s'était diffusé avant le XIII^e siècle au nord de la Loire, où l'on faisait de lui d'abord un saint monastique, martyr et thaumaturge. La *Vita I* est plus précise. L'auteur connaît le diocèse, il en mentionne les lieux et leurs qualités (voir les commentaires sur Valernes et Charance), les structures politiques et féodales. Malgré ses stéréotypes, il dépeint en Arnoux un évêque réel, qui consacre des églises, visite son territoire, rencontre les fidèles, prie, refuse la simonie et le nicolaïsme de son prédécesseur, s'oppose à la violence des seigneurs locaux et de leurs hommes, accompagne le mouvement de paix. Il est soutenu par son clergé, notamment le chapitre cathédral, et vite considéré comme un saint par son peuple. Sa canonisation a clero et populo semble rapide après sa mort, en raison des rumeurs de miracles sur sa tombe. Ces quelques éléments concrets – fort peu nombreux pour celui qui est devenu le patron du diocèse -, ajoutés à ses liens marqués avec le pape Alexandre II, font de lui un exemple typique d'évêque réformateur du XI^e siècle.

La *Vita I* montre aussi en miroir les préoccupations de ses commanditaires du dernier quart du XII^e siècle. La source s'intéresse à Arnoux pour mieux montrer la présence du chapitre canonial, lequel intervient aux étapes importantes de son épiscopat. Or, à l'époque de la rédaction de cette biographie, les chanoines venaient d'obtenir du pape Alexandre III une bulle spéciale, datée du 2 septembre 1176, les exemptant de la juridiction épiscopale, « à la demande de nos chers fils, le doyen et les chanoines du chapitre de Gap ». Seul le doyen avait désormais autorité sur eux. Et le pape de prendre sous sa protection

le chapitre, avec ses dignités, prébendes, églises, chapelles, oratoires, domaines, lieux habités, juridictions, maisons, granges, familles, animaux, près, fours, moulins, vignes (...), et tous les sujets du chapitre soumis directement au Siège apostolique, afin que lui soit évité à l'avenir toute violence, dans ses biens et ses personnes, contre la liberté de l'Église¹⁹.

Dans les années 1180, devenu autonome, reconnu par le pape et l'empereur, le chapitre fit rédiger la *Vita I*, laquelle illustrait sa piété envers Arnoux, sa volonté d'en diffuser le culte, mais aussi la conscience que le chapitre avait acquise de lui-même, de ses origines et de ses luttes contre Ripert – archétype du mauvais évêque – et contre Leidet, figure du pouvoir

¹⁹ Archives départementales des Hautes-Alpes, G 1859, cf. Paul GUILLAUME, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Hautes-Alpes*, III-5, Gap, 1897, p. 25.

féodal violent, derrière laquelle se cache peut-être celle des vicomtes de Gap, agents des comtes de Forcalquier. À la même époque, les habitants de Gap s'étaient révoltés contre eux. En 1184, des chevaliers, des bourgeois et le peuple avaient capturé en pleine cathédrale, au pied de l'autel, un homme du comte, Bertrand Caussaviella, et l'avaient traîné hors de l'église pour l'exécuter à coup de pierres et d'épées. Le comte dut intervenir auprès de l'évêque Guillaume (1180-1188) pour faire respecter ses droits et exiger que les meurtriers soient punis²⁰. En commandant la rédaction de l'histoire d'Arnoux, le chapitre interprétait nécessairement la légende du saint évêque en fonction des événements récents à Gap.

Le chapitre s'appliqua à conserver le culte d'Arnoux et à entretenir l'image de son supplice. Le 22 octobre 1204, l'évêque de Gap, Guillaume de Gières, « avec le consentement et la volonté des chanoines de Gap », fit donation de l'église de Saint-Julien en Beauchêne au couvent de Saint-Marcel de Die. La charte fut confirmée par le sceau en cire du chapitre († *CAPITULI VAPINCENSIS*), portant comme emblème au revers le bras tranché de saint Arnoul, revêtu d'une double manche, sortant d'un nuage et bénissant : « La main droite de l'évêque saint Arnoux te le confirme » († *DEXTERA SanCTI ARNULFI EPIScopi Tibi CONfirmat*)²¹.

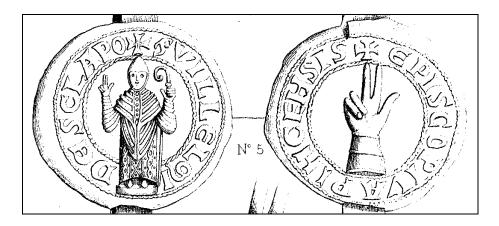


Le bras du saint devint aussi la marque de l'évêque de Gap. Le 11 juillet 1231, l'évêque Guillaume d'Esclapon (1217-1325) confirma la donation d'une terre par Falcon de Veynes en faveur de la chartreuse de Durbon. L'acte fut scellé par le sceau de l'évêque († *VILLELMI DESCLAPO*), représentant le prélat debout, vêtu d'une tunique, d'une chasuble et d'un camail, bénissant de la main droit, sa croisse dans la

²⁰ Archives départementales des Bouches-du-Rhône, B 294 ; Clément AMAT, « Une page inédite de l'histoire de Gap », in *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1882, p. 185-188.

²¹ Paul GUILLAUME, *Chartes de Durbon, quatrième monastère de l'ordre des Chartreux, diocèse de Gap*, Montreuil, 1893, n° 269, p. 188-189; Cf. Joseph ROMAN, *Sigillographie du diocèse de Gap*, Paris-Grenoble, 1870 (Monuments de l'histoire des Hautes-Alpes), n° 48, p. 89-91. Les représentations sont tirées de cet article.

gauche. Et au revers de figurer le bras d'Arnoux coupé et bénissant († *DEI GRAtia EPiscoPI VAPINCENSIS*). L'acte précise que le donateur supplie « le seigneur G., évêque de Gap et le chapitre de son Église, d'apposer et de confirmer la présente charte par l'impression de leur sceau²² ». Ce sceau, et donc le bras d'Arnoux, leur était commun.



Le culte du saint évêque s'enracina profondément dans le Gapençais, faisant oublier la construction hagiographique autour de lui²³. Sa fête, fixée au 19 septembre, jour théorique de sa mort, était une journée de célébration privilégiée dans le diocèse. En 1290, une bulle du pape Nicolas IV accorda à la cathédrale de Gap une indulgence d'un an et quarante jours pour tous ceux qui visiteraient l'église et y prieraient lors des fêtes de la Vierge et de saint Arnoux²⁴. Deux fois par an, les chanoines se réunissaient en chapitre, sous le patronage d'Arnoux et au jour de sa fête, et règlementaient la liturgie diocésaine autour du saint. Le 10 janvier 1328, l'évêque accorda dix jours d'indulgence à qui invoquerait Arnoux après ses repas sous la formule : « Prie pour nous, bienheureux Arnoux » (*Ora pro nobis, beate Arnulphe*)²⁵. Le prénom fut d'ailleurs très fréquent à Gap durant le Moyen Âge et l'époque moderne.

-

²² Chartes de Durbon, n° 373, p. 254.

²³ Même le chanoine Albanes reprend la légende : « L'un d'eux leva sur lui ses mains sacrilèges et le frappa de son épée ; le bras du courageux pontife fut gravement atteint, et il garda toute sa vie les traces de la blessure qu'il avait reçue » (*Gallia christiana novissima*, I, col. 471).

²⁴ Bibliothèque nationale de France, Fond Moreau, manuscrit 1226, p. 354.

²⁵ Archives départementales des Hautes-Alpes, G 1673.

La main d'Arnoux resta tout au long du Moyen Âge l'insigne épiscopal, ainsi ce sceau apposé le 12 mai 1309 par Geoffroi de Launcel, « par la grâce de Dieu évêque de Gap († *DEI GRAtia EPiscoPI VAPINCENSIS*). Archives départementales des Hautes-Alpes, G 1202 (cliché Hanne).

